

Le Grand Est en 2020 : l'épidémie de Covid-19 amplifie la baisse du nombre d'habitants

Insee Analyses Grand Est • n° 135 • Septembre 2021



La population du Grand Est, qui atteint 5,52 millions d'habitants au 1^{er} janvier 2021, a diminué de 0,2 % en 2020. La surmortalité qui a touché la France suite à l'épidémie de Covid-19 a été particulièrement importante dans la région, avec une hausse de 14 % des décès en 2020 par rapport à 2019. La baisse du nombre de naissances se poursuit en 2020 avec une diminution de 3 % par rapport à l'année précédente, soit davantage qu'à l'échelle nationale. Le solde naturel devient ainsi déficitaire, situation inédite sur les dernières décennies.

Au 1^{er} janvier 2021, le Grand Est compte 5,52 millions d'habitants. Entre le 1^{er} janvier 2019 et le 1^{er} janvier 2021, le Grand Est a perdu plus de 20 000 habitants (- 0,1 % en 2019 et - 0,2 % en 2020). Même si un déclin de la population persistait depuis 2015, il a atteint son maximum l'année dernière, en grande partie à cause de l'épidémie de Covid-19. Le virus a eu un impact fort sur la mortalité lors de la première vague, en mars et en avril, puis lors de la deuxième vague, à partir d'octobre. Toutes causes confondues, 60 700 décès sont à déplorer en 2020, pour seulement 53 200 naissances, ce qui accentue la baisse de la population de la région.

Le solde naturel devient déficitaire en 2020

Le **solde naturel** (différence entre les naissances et les décès), qui était de moins en moins excédentaire ces dernières années, devient déficitaire en 2020, ce qui n'était jamais arrivé au cours des cinquante dernières années. Il contribue à faire diminuer le nombre d'habitants de 0,1 % ► **figure 1 et 2**. La région a en effet été particulièrement touchée par l'épidémie, avec une forte surmortalité. Bien que toujours négatif, le **solde migratoire** s'est quant à lui légèrement redressé par rapport à 2019 (- 0,1 % en 2020 contre - 0,2 % en 2019). Il est possible que les mesures gouvernementales limitant les déplacements (confinements, couvre-feu, télétravail) et plus globalement l'empêchement de certains projets

personnels ou professionnels aient eu un effet sur les flux migratoires interrégionaux. Les déplacements internationaux ont également été fortement affectés par la crise du Covid, avec une baisse de 80 % du nombre de visas délivrés par la France en 2020.

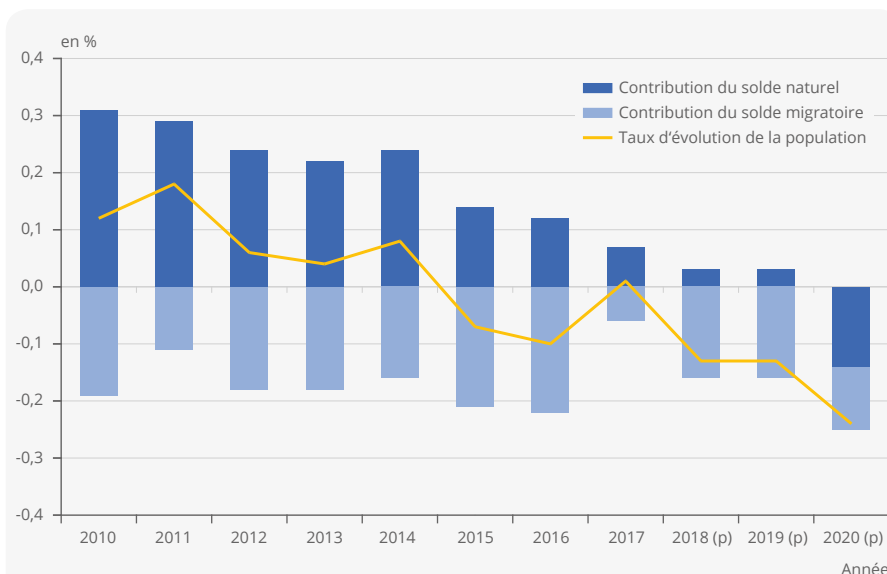
L'évolution de la population du Grand Est ne suit pas la tendance nationale, puisque la population métropolitaine augmente de 0,2 % en 2020 malgré le Covid-19. La région n'est toutefois pas la seule à perdre des habitants, les régions

du Nord et du centre de la France (Bourgogne-Franche-Comté, Centre-Val de Loire, Hauts-de-France et Normandie) voient également leur population diminuer.

Une très forte surmortalité liée au Covid-19

On dénombre près de 60 700 décès dans la région en 2020, toutes causes confondues. C'est 7 400 de plus qu'en 2019, soit une hausse de 14 %, plus

► 1. Évolution de la population entre 2010 et 2020 dans le Grand Est

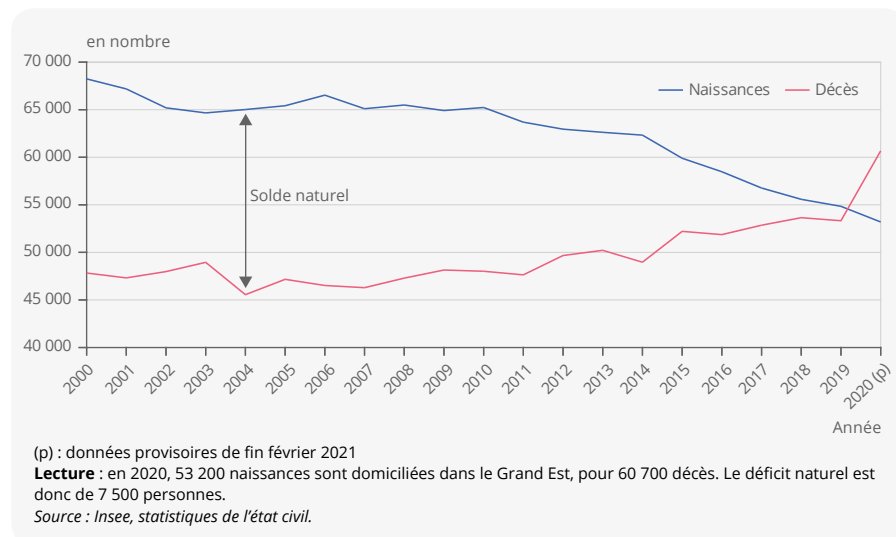


(p) : données provisoires de fin février 2021

Lecture : en 2020, la population du Grand Est a diminué de 0,2 %. Le déficit naturel la fait diminuer de 0,1 %, auquel s'ajoute un déficit migratoire apparent de 0,1 %.

Source : Insee, statistiques de l'état civil et estimations de population.

► 2. Évolution du nombre de naissances, de décès et du solde naturel depuis 2000 dans le Grand Est



forte qu'à l'échelle nationale (9 %). Le Grand Est fait partie des régions les plus touchées par cette surmortalité, après l'Île-de-France et la région Auvergne-Rhône-Alpes (qui comptent respectivement 20 % et 15 % de décès supplémentaires en 2020). La première vague épidémique, en mars-avril, a été particulièrement meurtrière dans la région ► **figure 3**, avec une augmentation de 49 % des décès par rapport à 2019, soit deux fois plus qu'à l'échelle nationale. La deuxième vague n'a en revanche pas été plus forte dans le Grand Est, la surmortalité y atteignant un niveau similaire à celui de l'ensemble de la France (+ 19 %).

Au-delà de ces conditions de mortalité exceptionnelles, le vieillissement de la population qui s'observe chaque année contribue également à l'augmentation du nombre de décès. Parmi les 7 400 décès supplémentaires à déplorer en 2020, 1 100 peuvent être attribués à l'augmentation du nombre de personnes âgées. En effet, la proportion de personnes d'au moins 65 ans a augmenté de 5 % en 15 ans et atteint 21 % en 2020.

Le taux brut de mortalité dans le Grand Est est de 11 décès pour 1 000 individus en 2020, soit une augmentation de 1,3 point par rapport au taux de 2019. Dans l'ensemble de la métropole, la hausse a été moins importante (+ 0,8 par rapport à 2019), et le taux de mortalité atteint 10 pour 1 000 en 2020. Au sein de la région, les taux de mortalité sont les plus élevés dans la Haute-Marne et les Vosges, avec 14 décès pour 1 000 habitants en 2020. Dans ces deux départements, plus d'un habitant sur quatre est âgé d'au moins 65 ans. Particulièrement touchés par le Covid-19, les Vosges et le Haut-Rhin sont

les départements de la région où le taux de mortalité a le plus augmenté entre 2019 et 2020 (respectivement + 2,0 et + 2,1 points).

En lien avec l'épidémie, **l'espérance de vie à la naissance** a reculé en France en 2020. En métropole, elle atteint 79,2 ans pour les hommes et 85,2 ans pour les femmes, soit - 0,6 et - 0,4 an par rapport à 2019. Cette baisse est d'autant plus marquée dans la région Grand Est, les hommes ayant perdu 1,3 an d'espérance de vie (77,8 pour 79,1 en 2019) et les femmes 1,1 an (83,7 pour 84,8 en 2019). Ce recul intervient alors qu'au cours des vingt dernières années, l'espérance de vie a tendance à augmenter structurellement, à l'exception de quelques diminutions ponctuelles liées à des épisodes de grippe ou autres maladies saisonnières (- 0,4 an en 2015 pour les femmes

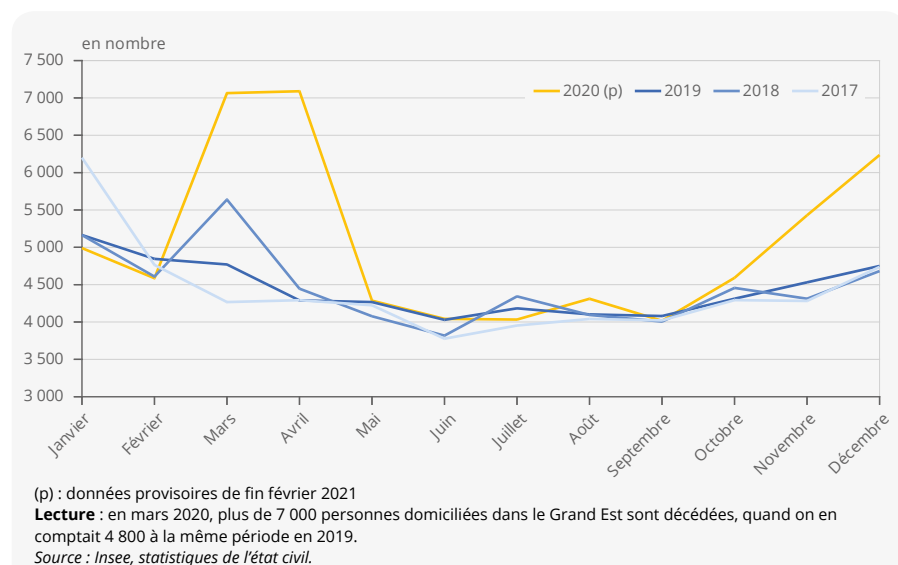
par exemple). Dans la région en 2020, l'espérance de vie à la naissance est la plus élevée dans le Bas-Rhin pour les hommes comme pour les femmes, et la plus faible dans les Vosges pour les hommes et en Moselle pour les femmes. Le Haut-Rhin est le département où elle a le plus baissé entre 2019 et 2020 (- 1,9 an pour les hommes et - 1,6 an pour les femmes), tandis que l'Aube et les Ardennes connaissent les plus faibles diminutions (entre - 0,6 et - 0,8 an selon le sexe).

Les naissances, toujours en baisse

En 2020, près de 53 200 bébés sont nés dans la région. Au début de l'année, les naissances sont légèrement plus nombreuses qu'en 2019, puis c'est l'inverse à partir de mars. La plus grosse différence est atteinte en décembre 2020, où le nombre de naissances recule de 6 % par rapport au mois de décembre 2019 ► **figure 4**. Cette diminution apparaît 9 mois après le début du 1^{er} confinement en France et se poursuit début 2021, particulièrement au mois de janvier, avec une baisse de 18 % du nombre de naissances dans la région par rapport à janvier 2020 (13 % à l'échelle nationale). Le contexte de crise sanitaire et d'incertitude économique a pu inciter les couples à reporter de plusieurs mois leurs projets de parentalité.

Au-delà de ce phénomène exceptionnel, le nombre de naissances a tendance à baisser depuis plusieurs années. Depuis 2010, il naît ainsi en moyenne 2 % de bébés en moins chaque année dans le Grand Est, baisse un peu plus marquée que dans l'ensemble du pays. Après avoir ralenti en 2019, la diminution du nombre de naissances a ré-accélééré en

► 3. Nombre de décès domiciliés dans le Grand Est, par mois



2020, atteignant - 3 % (- 2 % à l'échelle de la métropole). La baisse du nombre de naissances peut être expliquée par la combinaison de deux facteurs : la diminution du nombre de femmes en âge de procréer, et la moindre fécondité de ces femmes.

Dans la région, la population des femmes de 15 à 49 ans a diminué de 8 % en l'espace de 10 ans contre 3 % en métropole. Entre 2015 et 2018, ce phénomène a contribué à faire baisser le nombre de naissances de 0,5 à 0,6 % par an dans la région. Il s'est amplifié en 2019 et 2020 et est responsable d'un déclin des naissances de 0,9 % en 2020, soit près de 500 naissances en moins.

► **figure 5.**

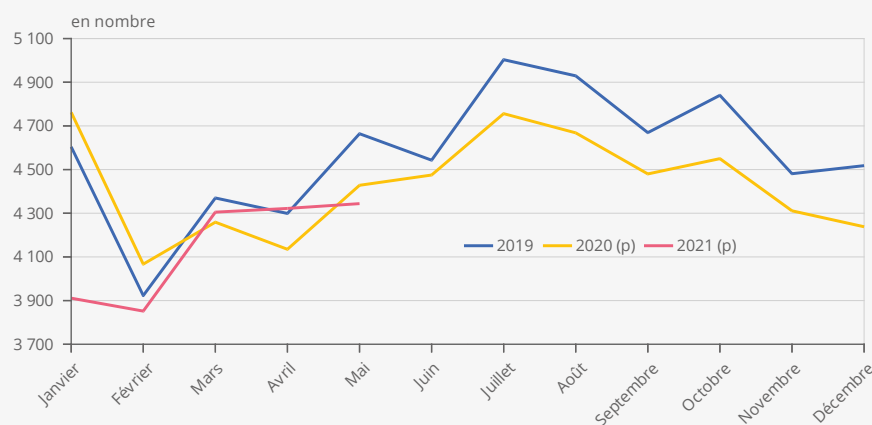
La baisse des naissances en 2020 est toutefois principalement liée à une diminution de la fécondité des femmes. Cette dernière contribue à faire reculer le nombre de naissances de 1 200 en 2020. Dans le Grand Est, l'**indicateur conjoncturel de fécondité (ICF)** s'élève à 1,66 enfant par femme de 15 à 49 ans en 2020, contre 1,69 en 2019. Comme à l'échelle nationale, l'ICF diminue depuis six ans dans la région. Dans l'ensemble de la France métropolitaine, la fécondité est nettement supérieure puisqu'on dénombre 1,79 enfant par femme en 2020. Le Grand Est est la région la moins féconde derrière la Corse (1,33 enfant par femme). Au sein de la région, la Meurthe-et-Moselle a la fécondité la plus basse en 2020, avec un ICF de 1,53 enfant par femme, tandis que les Ardennes sont à la première place (1,82 enfant par femme). Cet écart de fécondité peut être expliqué par la structure par âge des femmes âgées de 15 à 49 ans et leur mode de cohabitation. En Meurthe-et-Moselle, en 2017, les femmes en âge de procréer sont plus jeunes (30 % ont entre 15 et 24 ans, contre 25 % dans les Ardennes) et vivent plus souvent seules dans leur logement (14 % contre 8 %). La population des femmes en âge de procréer est ainsi moins susceptible d'avoir des enfants que dans les Ardennes.

Les femmes du Grand Est ont en moyenne 30,2 ans lorsqu'elles donnent naissance à un enfant, soit un peu moins que dans l'ensemble de la métropole (30,9). Cet âge varie de 28,8 ans dans les Ardennes à 30,9 ans dans le Bas-Rhin.

Le Bas-Rhin, seul département où la population augmente en 2020

Le Bas-Rhin, qui est le département le plus peuplé du Grand Est, ne suit pas la tendance régionale quant à l'évolution de sa population. Il est le seul où le

► 4. Nombre de naissances domiciliées dans le Grand Est, par mois

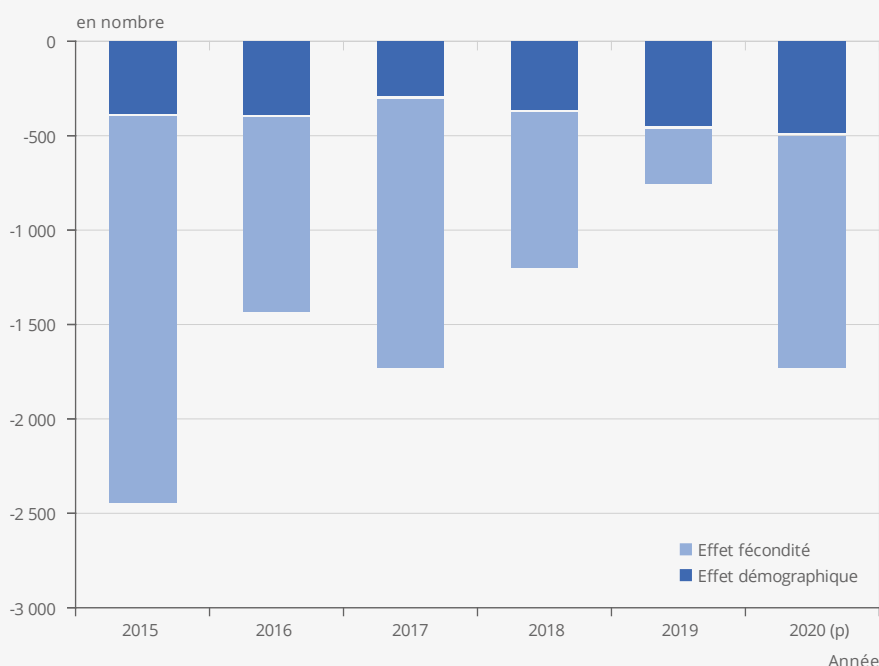


(p) : données provisoires

Lecture : au mois de janvier, dans le Grand Est, il y a eu 4 600 naissances en 2019, plus de 4 700 en 2020 et seulement 3 900 en 2021.

Source : Insee, statistiques de l'état civil.

► 5. Décomposition de l'évolution du nombre de naissances de 2015 à 2020 dans le Grand Est



(p) : données provisoires de fin février 2021

Note : l'effet démographique correspond à l'évolution du nombre de naissances liées à la variation du nombre de femmes en âge de procréer.

Lecture : en 2020, deux effets ont joué sur l'évolution du nombre de naissances. Le vieillissement de la population est à l'origine d'une diminution de 500 naissances par rapport à 2019. La baisse de la fécondité est responsable d'une baisse de 1 200 naissances.

Source : Insee, statistiques de l'état civil et estimations de population.

nombre d'habitants augmente en 2020, avec un peu plus de 4 100 habitants supplémentaires, soit un gain de 0,4 % ► **figure 6.** C'est aussi le seul à avoir un solde naturel et un solde migratoire apparent positifs en 2020 (+ 0,1 % et + 0,3 %). À l'inverse, les départements les moins peuplés de la région, la Haute-Marne et la Meuse, sont ceux qui voient leur population décroître le plus rapidement (respectivement - 1,2 % et - 1,3 % en 2020). Ces deux départements

font face à de forts déficits naturels et migratoires.

En comparaison avec 2019, les soldes naturels de tous les départements de la région ont diminué, la surmortalité causée par le Covid-19 étant majoritairement responsable de cette baisse. Les départements les plus marqués par cette diminution sont le Haut-Rhin et les Vosges, où la contribution du solde naturel à l'évolution de la population recule de plus de 0,2 % en 2020 par rapport à 2019.

► 6. Indicateurs démographiques par département

	Population		Naissances		Décès		Espérance de vie à la naissance en 2020		Indicateur conjoncturel de fécondité en 2020 (pour 100 femmes)
	Estimation au 1 ^{er} janvier 2021	Évolution 2020-2021 (en %)	2020	Évolution 2019-2020 (en %)	2020	Évolution 2019-2020 (en %)	Hommes	Femmes	
Ardennes	265 100	- 0,9	2 500	- 4	3 200	+ 8	77,1	83,6	182
Aube	310 100	0,0	3 100	- 1	3 500	+ 7	77,3	83,9	179
Marne	561 700	- 0,4	5 900	- 4	5 700	+ 11	77,3	84,1	174
Haute-Marne	168 200	- 1,2	1 400	- 3	2 400	+ 11	76,8	83,5	171
Meurthe-et-Moselle	729 700	- 0,2	6 800	- 3	7 600	+ 14	78,0	83,7	153
Meuse	179 000	- 1,3	1 500	- 2	2 500	+ 15	76,8	83,0	177
Moselle	1 038 400	- 0,2	9 700	- 5	11 600	+ 13	77,6	82,8	160
Bas-Rhin	1 147 500	+ 0,4	11 800	- 2	10 800	+ 13	79,0	84,6	163
Haut-Rhin	763 800	- 0,2	7 500	- 2	8 500	+ 23	78,3	83,5	174
Vosges	358 800	- 0,8	3 000	- 4	5 000	+ 16	76,1	83,9	177
Grand Est	5 522 500	- 0,2	53 200	- 3	60 700	+ 14	77,8	83,7	166
France métropolitaine	65 235 800	+ 0,2	697 000	- 2	654 000	+ 9	79,2	85,2	179

Avertissement : les valeurs sont arrondies au plus près de leurs valeurs réelles. La somme des valeurs peut ainsi être légèrement différente du total Grand Est.

Lecture : au 1^{er} janvier 2021, on compte 265 100 habitants dans les Ardennes, soit 0,9 % de moins qu'au 1^{er} janvier 2020. En 2020, il y a eu 2 500 naissances et 3 200 décès dans ce département. L'espérance de vie des hommes en 2020 y est de 77,1 ans, et l'ICF de 182 enfants pour 100 femmes.

Source : Insee, statistiques de l'état civil et estimations de population, résultats provisoires fin février 2021.

Chute drastique du nombre de mariages liée au contexte sanitaire

En 2020, 12 600 mariages ont été célébrés dans le Grand Est en 2020, soit près d'un tiers de moins qu'en 2019, où 18 900 mariages avaient été enregistrés. Cette brusque diminution a été causée par la pandémie, qui a empêché la

tenue des célébrations ou incité les couples à les repousser en raison de la limitation du nombre d'invités. Quasiment aucun mariage n'a été célébré entre avril et mai, et le mois de juin, qui d'habitude est l'un des mois de l'année où l'on se marie le plus, a connu une diminution de 70 % du nombre de mariages par rapport à 2019. En 20 ans, il a fortement diminué : en l'an 2000,

près de 29 700 mariages avaient eu lieu dans la région. ●

Eléa Souilhé (Institut de démographie de l'Université de Strasbourg),
Sophie Villaume (Insee)

Retrouvez plus de données en téléchargement sur www.insee.fr

► Définitions

Le **solde naturel** est la différence entre le nombre de naissances et le nombre de décès enregistrés au cours d'une période.

Le **solde migratoire** est la différence entre le nombre de personnes qui sont entrées sur le territoire et le nombre de personnes qui en sont sorties au cours d'une période. Il est ici mesuré indirectement par différence entre l'évolution de la population mesurée à deux recensements successifs et le solde naturel déduit de l'état civil. À partir de 2015, il tient compte également de l'ajustement introduit pour tenir compte de la rénovation du questionnaire du recensement. Les évolutions de ce solde migratoire peuvent ainsi refléter des fluctuations des entrées et des sorties, mais également l'aléa de sondage du recensement. Le dernier recensement disponible étant celui du 1^{er} janvier 2018, les soldes migratoires de 2018, 2019 et 2020 sont estimés provisoirement.

Le **taux de fécondité** à un âge donné est le nombre d'enfants nés vivants des femmes de cet âge au cours de l'année, rapporté à la population moyenne de l'année des femmes de même âge.

L'**indicateur conjoncturel de fécondité (ICF)** est la somme des taux de fécondité par âge observés une année donnée. Il peut être interprété comme le nombre moyen d'enfants qu'aurait une génération fictive de femmes qui connaîtrait, tout au long de leur vie féconde, les taux de fécondité par âge observés cette année-là. Il est exprimé en nombre d'enfants par femme. C'est un indicateur synthétique des taux de fécondité par âge de l'année considérée.

Le **taux de mortalité** à un âge donné est le nombre de décès à cet âge au cours de l'année rapporté à la population moyenne de l'année des personnes de même âge.

L'**espérance de vie à la naissance** est égale à la durée de vie moyenne d'une génération fictive qui connaîtrait tout au long de son existence les conditions de mortalité par âge de l'année considérée. C'est un indicateur synthétique des taux de mortalité par âge de l'année considérée.

► Pour en savoir plus

- Papon S., Beaumel C. « Avec la pandémie de Covid-19, nette baisse de l'espérance de vie et chute du nombre de mariages », *Insee Première* n° 1846, mars 2021.
- Challand C., Razafindramanana O., « Surmortalité dans le Grand Est de mars 2020 à mars 2021 : la deuxième vague moins meurtrière que la première », *Insee Analyses Grand Est* n° 133, mai 2021.
- Batto V., Villaume S., « Toujours moins de naissances et plus de décès », *Insee Analyses Grand Est* n° 109, février 2020.

► Sources

Les **statistiques d'état civil** sur les naissances, les mariages et les décès sont issues d'une exploitation des informations transmises par les mairies à l'Insee. Pour 2020, il s'agit d'une estimation provisoire issue des transmissions par les mairies connues fin février 2021. Les naissances et décès sont comptabilisés respectivement au lieu de domicile de la mère et du défunt, et les mariages, au lieu d'enregistrement.

Le **recensement de la population** sert de base aux **estimations annuelles de population**. Il en fixe les niveaux de référence pour les années où il est disponible. Pour les années 2019 et suivantes, les estimations de population sont provisoires. Elles sont réalisées en actualisant la population du dernier recensement de 2018 grâce à des estimations du solde naturel et du solde migratoire et la prise en compte d'un ajustement. Ce dernier a été introduit pour tenir compte de la rénovation du questionnaire du recensement. Une explication détaillée est disponible sur la page « Conseils pour l'utilisation des résultats statistiques » de notre site internet.

